

Index AI : PRE01/398/2013
06 August 2013

Des migrants sauvés en mer après avoir fui la Libye doivent être autorisés à débarquer à Malte

Les autorités maltaises doivent permettre en urgence à un bateau transportant 102 personnes originaires d'Afrique sub-saharienne de laisser descendre ses passagers à terre, a déclaré Amnesty International.

Le navire privé MV Salamis, qui a porté secours à ce groupe échoué en mer, et qui compterait des femmes enceintes, une femme blessée et un bébé de cinq mois parmi ses passagers, a été intercepté par la marine maltaise dans la nuit du 5 au 6 août avant d'entrer dans les eaux territoriales maltaises. Ce groupe est actuellement bloqué au large de la côte maltaise.

« Les autorités maltaises sont tenues, en vertu du droit humanitaire, de garantir la sécurité et le bien-être des personnes qui ont été secourues. Elles doivent permettre au bateau de débarquer à Malte et à ses passagers de bénéficier de tous les soins médicaux nécessaires, ainsi que de la possibilité de déposer une demande d'asile », a précisé Jezerca Tigani, directrice adjointe du programme Europe et Asie centrale à Amnesty International.

« Autrement, le prix à payer sera élevé pour ces femmes, ces hommes et ces enfants, qui devront peut-être passer une nouvelle nuit en mer dans la crainte d'être renvoyés en Libye. »

Le gouvernement maltais a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de laisser les passagers descendre à terre, affirmant que le capitaine du navire aurait dû les ramener en Libye.

« Le gouvernement maltais perd un temps précieux à refuser de laisser débarquer ces personnes dont la situation requiert une réponse immédiate », a ajouté Jezerca Tigani.

Amnesty International estime qu'aucun passager se trouvant à bord du MV Salamis ne doit être renvoyé de force en Libye. Cela bafouerait le principe international interdisant d'expulser quiconque vers un pays où cette personne risque véritablement d'être victime de mauvais traitements ou d'autres graves violations des droits humains.